COMMUNIQUÉ de PRESSE

JEUDI 9 JUILLET 2026 – SAINT-BRIEUC LE LÉGUÉ

Inauguration de *la Maison des ports d'Armor*

Un regroupement des structures portuaires qui traduit l'ambition de la Région en Côtes d'Armor

"*Un port, plusieurs quais" : la Région Bretagne, autorité portuaire, a fait de cette ligne de gouvernance la priorité de sa stratégie pour les années à venir. Au Légué, cette volonté s'est traduite par un rapprochement avec le Département des Côtes d'Armor et la création d'un lieu unique hébergeant les quatre structures d'exploitation de la pêche, du commerce, de la réparation navale et de la plaisance dans les ports costarmoricains. Depuis quelques mois, les équipes du Syndicat Mixte du Grand Légué (SMGL), de Bretagne Armor Pêche, de Bretagne Plaisance et d'Eskale d'Armor se sont installées dans la *Maison des Ports d'Armor,* inaugurée ce jour. Une première étape plus que symbolique qui s'inscrit dans les évolutions prévues au schéma directeur du Légué, adopté en décembre dernier. Cette feuille de route pose, à horizon 2040, les enjeux de mutation et de repositionnement des activités du port de Saint-Brieuc, indispensables à son développement.**

CONTINUITE DU SERVICE PUBLIC ET COOPÉRATION ENTRE ACTEURS

Fin 2025, quatre mois de travaux ont permis de **rafraîchir et reconvertir l'ancien bâtiment du Centre technique départemental,** situé **sur l'île sèche, nouvellement nommée Anita Conti,** pour en faire un **lieu commun réunissant les quatre entités portuaires** oeuvrant sur la côte Nord.

Un regroupement qui répond, d'une part, à la nécessité de **réorganiser le service public portuaire à l'issue du contrat de concession confié à la CCI** et, d'autre part, à la volonté régionale de faire coopérer les opérateurs.
Le bâtiment de **1 200 m²** a donc été réaménagé par le SMGL, pour un montant de **116 000 €** (75% Région, 25% SBBA).

Dotée d'une **salle de réunion** et d'un **espace de co-working,** la *Maison des ports* accueille aujourd'hui **16 agents** (2 pour le SMGL, 4 pour Bretagne plaisance, 4 pour Eskale d'Armor et 6 pour Bretagne Armor Pêche).

TOUS AU SERVICE D'UNE MÊME ÉCONOMIE MARITIME

Cette proximité doit permettre de mutualiser les moyens et compétences au service d'une même économie maritime, d'offrir un **service plus lisible** et efficace aux usagers, de développer des projets communs entre pêche, plaisance, escale et gestion portuaire, de **renforcer**, enfin, **l'attractivité** des ports bretons.

Les coopérations sont déjà à l'œuvre, les ressources humaines étant dès à présent partagées au sein de la *Maison des ports* (comptabilité, communication, manutention). Cette dynamique engagée marque aussi le lancement de la **reconquête de l'île Anita-Conti** (plus de **3 hectares**), appelée à devenir un des nouveaux points centraux du Légué.

En savoir plus au verso sur le schéma directeur et la nouvelle gouvernance du Légué

* La Région est propriétaire de **21 ports** en Bretagne

Loïg Chesnais-Girard, Président de la Région Bretagne, et
Gaëlle Nique, Conseillère régionale et Présidente du Syndicat Mixte du Grand Légué,
ont inauguré ce jour ***la Maison des ports d'Armor***
en présence de **Christian Coail**, Président du Département des Côtes d'Armor,
Stéphane Briend, Président de Saint-Brieuc Armor Agglomération,
Victor Bonnot, Maire de Saint-Brieuc, et **Loïc Barbot,** Maire de Plérin.

SERVICE PRESSE : 02 99 27 13 54 | presse@bretagne.bzh
Odile Bruley – 06 76 87 49 57 | Sylvain Le Duigou – 06 42 32 13 57 | Aymery Bot – 07 50 12 41 30 | Sébastien Jédor – 06 22 49 94 69

SCHÉMA DIRECTEUR : DÉVELOPPER DURABLEMENT LE LÉGUÉ

Piloté par la Région et financé par le SMGL, le **schéma directeur 2025-2038** donne désormais une **vision claire du développement du Légué,** qui s'inscrit pleinement dans la stratégie portuaire régionale. Son ambition est de répondre aux attentes des opérateurs économiques et de conforter le Légué comme un **port mixte**, capable de **concilier activités économiques, transition écologique et intégration urbaine.**

Les orientations retenues reposent sur les grands principes suivants :

- consolider et regrouper les activités historiques de **commerce maritime sur l'avant-port (234 390 t en 2025) ;**
- renforcer le **pôle régional de réparation navale autour de l'île Anita Conti et du quai Surcouf** ;
- poursuivre le développement des activités de plaisance et d'escale ;
- renforcer les liens entre les villes et le port (loisirs, tourisme...) ;
- accompagner les transitions environnementales et énergétiques.

MAINTIEN DES 148 EMPLOIS ET PERSPECTIVES À 15 ANS

Cette nouvelle feuille de route, portée par Gaëlle Nique, élue régionale et présidente du SMGL, se traduit par un **programme de 50 actions sur 15 ans** et un **plan pluriannuel d'investissements** recherchant systématiquement les **cofinancements publics et privés**. Le schéma directeur permet aussi de conforter l'emploi maritime (**148 emplois** directs et indirects) et de **développer de nouvelles activités** (retrofit et transition de la flotte, économie circulaire, commercialisation du sable) tout en améliorant durablement les conditions d'accueil des entreprises, des usagers et des habitants du port et des villes de Saint-Brieuc et Plérin.

Il est entré dans sa phase opérationnelle dès 2025 :

- **installation de 115 ml de pontons neufs** sur le port de plaisance pour accueillir davantage de visiteurs et ce, dans de meilleures conditions,
- nivelage du port de plaisance avant son dragage ;
- **démolition du préau situé quai Surcouf pour sécuriser l'activité des pêcheurs** et installation de bornes d'alimentation en eau et électricité pour les armateurs,
- **accueil de nouvelles entreprises** comme ***Crazy Lobster***, **spécialiste des matériaux en composite.**

UN PORT D'INTÉRÊT RÉGIONAL, OUVERT AUX NOUVEAUX PARTENAIRES

Le développement du Légué dépasse aujourd'hui le seul territoire de l'agglomération briochine. **Le port irrigue en effet l'ensemble des Côtes-d'Armor et une partie de la Bretagne.**

Son **hinterland économique** concerne les filières agricole, agroalimentaire, industrielle et maritime de Bretagne Nord (4 765 emplois concernés), pour qui la présence de ce **port de proximité** améliore la compétitivité.

Le **pôle de réparation navale** travaille avec plus d'une cinquantaine de partenaires dont les navires proviennent des ports bretons et du Grand Ouest. La grande majorité des clients accueillis sont issus de la **filière pêche** et à 90 % des **ports de Saint-Quay, Erquy, Saint -Cast** ou **Morlaix.**

Après avoir repris la gestion du port, créé la *Maison des Ports*, élaboré un schéma directeur et développé des projets économiques, le SMGL a vocation à **reprendre l'autorité de l'activité commerce**. Une étape qui consiste à faire évoluer la gouvernance pour donner à voir le **rayonnement régional du port.** L'objectif est d'**élargir progressivement la communauté de ses partenaires**, autour d'un projet partagé, et d'**associer davantage les intercommunalités** bénéficiant de l'activité portuaire sur le plan économique ainsi que **les communes** pour tout ce qui relève de **l'interface ville/port.**

Cette **gouvernance, renouvelée et ouverte,** reste fondée sur un principe simple et majeur : plus le port créera de valeur pour son territoire, plus ce territoire aura vocation à participer à son développement !

LES QUATRE ENTITÉS DE LA *MAISON DES PORTS D'ARMOR*

. Syndicat Mixte Grand Légué
Créé en 2014, le SMGL réunit **depuis janvier 2025 la Région Bretagne et Saint-Brieuc Armor Agglomération** pour coordonner le développement et l'aménagement du Légué, 4e port de commerce de Bretagne. Il définit les orientations stratégiques à travers son schéma directeur, pilote des projets structurants et exerce l'autorité portuaire pour les activités de plaisance et réparation navale. Structure de coopération, il assure une gouvernance de proximité au service du développement portuaire, économique, touristique et urbain du Légué.

. SEM Bretagne Armor Pêche
Depuis le 1er janvier 2026, la nouvelle société portuaire voulue par la Région et le Département se charge de **gérer et développer les 7 ports de pêche** des Côtes d'Armor, leurs **deux criées** et **infrastructures**. Sont associés aux acteurs publics majoritaires, la CCI, la Banque des Territoires et d'autres banques, avec pour objectif d'assurer la **pérennité de la filière.**

. SPL Bretagne Plaisance
Créée en 2022 par la Région et la Ville de Saint-Malo, la SPL Bretagne Plaisance est l'opérateur public de référence de la plaisance en Bretagne Nord. Elle gère et développe un réseau de ports (Saint-Malo, Cancale, Dinan...) pour en faire des lieux de vie, de service et de création de valeur pour les territoires. Depuis le 1er avril 2026, **la SPL exploite les trois activités du Légué :** plaisance, pôle de réparation navale et commerce.

. SPL Eskale d'Armor
Créée début 2021 par le Département des Côtes d'Armor et la ville de Perros-Guirec, la SPL a pour mission principale la **reprise progressive de la gestion des 14 ports de plaisance du département.** Eskale d'Armor gère déjà les ports de Binic, Paimpol, Tréguier, Saint-Quay-Portrieux...

Crédit photos : © Jérôme Sevrette / Région Bretagne